

Avis adopté à la séance plénière du 7 juillet 2020

Génération nouvelles : construire les solidarités de demain

Déclaration du groupe de la CFTC

Le constat d'une panne de « *l'ascenseur social* » entraînant dans l'exclusion un nombre très important de personnes et l'inquiétude pour l'avenir viennent nourrir les angoisses sur l'urgence climatique et la perte de confiance dans notre système de protection sociale.

Les sociétés humaines dans le monde vivent ou subissent de nombreuses ruptures, familiales, professionnelles, technologiques, environnementales...

Vient s'y ajouter une crise sanitaire qui a fait exploser les inégalités. Des inégalités sociales, de santé, de droits, de territoires, d'éducation...qui s'aggravent et se reproduisent de générations en générations.

Après tous ces constats partagés, le CESE accompagné de citoyens a traduit dans cet avis les envies légitimes réclamées par l'ensemble de la société afin que chacun puisse retrouver sa place et puisse se réaliser pleinement.

Le CESE, dans la préconisation 1 appelle à une refonte globale de la fiscalité pour plus de justice, de partage afin de réduire les inégalités entre riches et pauvres. La CFTC soutient cette préconisation.

Pour la CFTC, très attachée à la famille, lieu de protection, d'apprentissage de la vie, tout doit être mis en œuvre pour soutenir toutes les familles en difficultés avec une attention particulière envers les enfants et les femmes victimes de violence. Pour ces enfants, l'école et son environnement doivent s'adapter à eux et non l'inverse. C'est pour cette raison que la CFTC soutient la préconisation 3.

Pour la CFTC, l'État doit se donner les moyens de remplir ses obligations en matière de droit au logement. Les conditions pour la création en urgence de logements accessibles aux familles les plus modestes doivent être remplies et c'est la préconisation 6 que nous soutenons.

Une politique ambitieuse concernant les jeunes étudiants et les jeunes actifs doit être déployée sur tout le territoire. Trop de jeunes vivent en dessous du seuil de pauvreté, parfois isolés, sans moyen pour se déplacer. Ils ne doivent pas choisir entre étudier ou se nourrir et se loger.

Dans cet avis, la CFTC souligne les préconisations permettant une meilleure prise en considération du grand âge. La prévention pour préserver l'autonomie doit être développée et permettre de rester le plus longtemps possible à son domicile. Les aidants doivent avoir un véritable statut avec des droits notamment celui du répit.

Pour conclure, merci Danièle et Djamal et un remerciement à tous les citoyens qui nous ont donnés de leur temps soir et week-end afin de réaliser cet avis particulier ou nous avons essayé de conjuguer ensemble rêve et réalité sous la présidence de Bernard. Merci.

La CFTC soutient cet avis ambitieux dans sa totalité et l'a voté.